



2022

19 ET 20
MAI

SE PRÉPARER À LA REMONTÉE COMPTABLE DES CFA

Les CFA doivent désormais remonter chaque année à France compétences, un état de leur comptabilité analytique, par certifications professionnelles, selon un cadre précis fixé par arrêté en juillet 2020. Cette formation s'adresse à toute personne qui, au sein d'un CFA, souhaite se préparer à ce rendez-vous annuel.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Evaluer l'impact du recours à la sous-traitance
- > Disposer d'une méthode de travail pour préparer en toute sécurité la remontée de la comptabilité analytique
- > Acquérir les réflexes pour sécuriser ses pratiques

PROGRAMME

COMPRENDRE LE CONTEXTE GÉNÉRAL DE LA REMONTÉE DES COMPTES À FRANCE COMPÉTENCES

- > Une obligation législative et réglementaire pour les CFA
- > France compétences et Mission de régulation des coûts

MESURER LES ENJEUX DE CETTE OBLIGATION

- > Marché de l'apprentissage et coûts-contrats / coûts de revient par titre et par diplôme
- > Comptabilité analytique et bilan pédagogique et financier : quelle articulation ?
- > Branches professionnelles & mission de définition des niveaux de prise en charge des contrats

CARTOGRAPHIER LE SCHÉMA D'ORGANISATION DES CFA

- > Organismes concernés par cette obligation
- > Typologies des CFA et cas de figure de la sous-traitance (UFA – unité de formation en apprentissage...)

S'APPROPRIER LE CONTENU DU FORMULAIRE D'ENQUÊTE

- > Certifications visées (diplômes et titres) et niveaux de diplômes
- > Clés de répartition et méthodes utilisées

S'ASSURER DE DISPOSER DES INFORMATIONS NÉCESSAIRES SUR :

- > L'identité de l'organisme et des établissements rattachés
- > Les certifications en apprentissage rattachées à l'organisme
- > Le compte de résultat simplifié de l'activité apprentissage, selon le plan comptable général
- > Les indicateurs simplifiés de bilan
- > Le compte de résultat analytique par certification, selon le plan analytique

RESPECTER LA PROCÉDURE DE REMONTÉE DES COMPTES ANALYTIQUES

- > Modalités pratiques : inscription et utilisation de la plateforme extranet Karoussel
- > Outils disponibles : formulaire type, notice d'information, guide utilisateur, document d'habilitation

Une intervention de France compétences d'une durée de 1h30 est prévue en fin de formation

JOUR 1	INTERSESSION	JOUR 2	
2h30	2h	2h30	7H
9h-11h30		9h-11h30	

Classe virtuelle

Travaux individuels ou en sous-groupes (asynchrone)
Prévoir dans votre emploi du temps, un créneau entre les classes virtuelles pour réaliser les travaux qui seront demandés
Ils font partie intégrante de votre parcours d'apprentissage

7 heures sur 2 jours

€ 875 € HT (TVA 20 %) 1 050 € TTC

De 3 à 12 personnes maximum

PUBLIC

Toute personne (directeur général, directeur administratif et financier...) ayant en charge le renseignement du formulaire d'enquête

PRÉREQUIS

Aucun, mais il est conseillé de connaître les fondamentaux du secteur de la formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés théoriques suivis de périodes de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

MOYENS TECHNIQUES

Les séquences en visioconférence sont organisées via l'application Zoom. Une assistance technique est assurée par Centre Inffo

INTERVENANT

Valérie MICHELET ou **Aurélien NEDJAR**, juristes-consultantes, expertes en droit et politiques de formation à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en place d'un dispositif d'évaluation complet : recueil des attentes et besoins à l'inscription, test de positionnement, évaluation des acquis, recueil des appréciations

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité

